

La caisse d'épargne fonctionnait à Rodange et à Schifflange, où 66 élèves ont versé 1017,60 fr.

L'enseignement à domicile a été donné à 3 garçons et à 3 filles appartenant à 4 familles résidant en 4 localités différentes.

b) Écoles primaires privées.

1^o Le pensionnat de Dudelange comprenait 3 classes primaires séparées, à deux divisions chacune, et comptant ensemble 97 élèves. Elles étaient dirigées par 3 sœurs de nationalité luxembourgeoise, dont l'une possédait le brevet de 3^e rang, l'autre le même brevet et le brevet français élémentaire; la 3^e n'avait pas de brevet.

2^o L'école privée de Rumelange comprenait deux classes primaires, dont l'une était fréquentée par 9 élèves des trois premières années d'études, l'autre par 21 élèves des 4^e, 5^e et 6^e années d'études. Deux sœurs de nationalité luxembourgeoise, toutes les deux en possession du brevet de 4^e rang, étaient préposées à cette école.

3^o L'école primaire privée de la Poudrerie, commune de Roeser, dirigée par un instituteur porteur d'un brevet de 3^e rang, était fréquentée par 6 garçons et 7 filles de l'âge obligatoire.

Résultats obtenus: 5 n^{os} 2 et 1 n^o 3.

3. Écoles primaires supérieures.

a) Écoles primaires supérieures publiques.

Les 5 écoles primaires supérieures pour garçons étaient établies à Bettembourg, Differdange, Dudelange, Petange et Rumelange; celles pour jeunes filles se trouvaient à Bettembourg, Niedercorn et Rumelange.

L'école primaire supérieure de Dudelange était dirigée par deux instituteurs.

Le personnel enseignant se composait de 6 instituteurs, 1 institutrice laïque et 2 institutrices religieuses.

2 instituteurs et 2 institutrices possédaient le brevet